



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1

MOTION

Groupe politique CSV
Député : Gilles Roth
P2 8195

La Chambre des Députés,

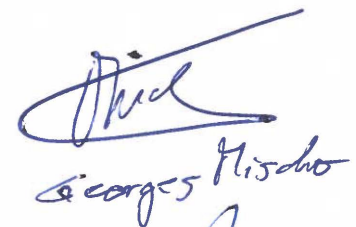
- Rappelant le paquet de mesures de l'accord du Comité de coordination tripartite du 7 mars 2023 ;
- Constatant que cet accord prévoit une augmentation de l'exonération fiscale des loyers perçus de logements mises à disposition de la gestion locative sociale ;

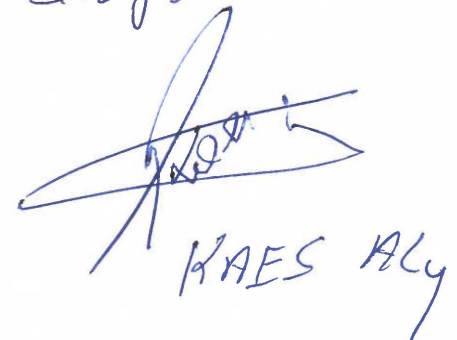
Invite le Gouvernement

- A étendre cette exonération fiscale des revenus locatifs nets également au cas où des logements appartenant à des propriétaires privés sont directement loués à des communes sans devoir passer par des organismes conventionnés exerçant la gestion locative sociale.


S. Gilles Roth


Félix Steichen


Georges Mischo


MAES ALY


Spautz